



Ségolène Royal
candidate à l'élection présidentielle

Paris, le **16 MARS 2007**

N° réf : 3214

Monsieur Jean KIFFER
Président de la Fédération Nationale
Des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs
de France
B.P. 14

29 393 – QUIMPERLE CEDEX

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu m'interroger sur les questions relatives au devenir de la politique de la mer. Je vous en remercie.

En premier lieu, je veux vous dire mon attachement à l'institution d'un ministère de la mer. En effet, la France est le deuxième pays maritime du monde, et le seul pays présent dans les trois grands océans. A ce titre, la vocation maritime de la France ne fait aucun doute, et l'absence d'un ministère de la mer, tel qu'imaginé par François Mitterrand lorsqu'il avait nommé Louis Le Penec en mai 1981, est une anomalie qui ne correspond pas aux intérêts économiques, sociaux et environnementaux de la France. Je rejoins ainsi votre critique sur « l'absence d'une véritable politique liée au monde maritime. » A mon sens, cette absence relève d'une méconnaissance du potentiel extraordinaire de développement que nous offre l'espace maritime.

Tant sur le plan du transport, de l'énergie hydrolienne ou éolienne, de la recherche, ou encore du tourisme et du loisir, la mer est facteur de richesses et de bien être. Elle doit être appréhendée comme une chance pour la France. L'ensemble des activités liées à la mer génère près de 500 000 emplois et 35 milliards d'euros de Chiffre d'affaires. Au regard de ces chiffres, toute ambition présidentielle doit comporter la reconnaissance pleine et entière de son rôle dans le développement futur de notre pays. Ainsi, notre voix pourra aussi être mieux entendue au sein de l'Union européenne, notamment sur un sujet comme la sécurité maritime, qui ne cesse d'empoisonner notre littoral et mettre en danger nos marins.

Dans ce cadre général, la plaisance et la pêche récréative en mer ont toute leur place. Dans le respect de la ressource halieutique, la pêche récréative est une activité qui, avec la plaisance, fait partie d'un mode de vie que nous devons reconnaître. Ce sont d'abord les populations du littoral qui bénéficient quotidiennement d'un espace maritime qui enseigne l'importance du respect de la nature. Espace de liberté et de responsabilité, la mer est ainsi un instrument

d'éducation pour de nombreux élèves qui ont la chance de la découvrir à travers les classes de mer ou encore les écoles de voiles.

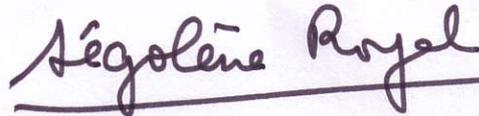
A tous ces titres, les plaisanciers sont des acteurs primordiaux de l'espace marin et doivent se voir reconnaître un rôle dans les instances officielles qui soit à la hauteur de leur apport, conjointement avec les professionnels.

Au total, une France soucieuse d'un développement équilibré ne peut faire l'économie d'un ministère de la mer qui prenne en compte les nouvelles économies maritimes, dont la plaisance est partie intégrante. Le développement de l'emploi dans la plaisance, tant sur les chantiers navals que dans l'accompagnement et la formation des plaisanciers doit être un axe fort dans le futur.

Le développement de la capacité d'accueil des navires de plaisance est aussi un élément essentiel. Le manque de places dans les ports est un souci important pour les plaisanciers. Accéder à un mouillage libre est devenu très difficile, et encore cela se fait-il à des prix élevés. Nous devons le prendre en considération. Désormais, des ports se développent à terre. Il s'agit d'une solution intéressante pour les navires qui sortent peu en mer. Mais il nous appartient d'aider à la construction d'infrastructures adéquates pour pallier le manque de places, et ce, dans le respect de la loi littorale.

Tous ces axes m'apparaissent devoir exister politiquement avec la mise en place d'un ministère auquel seront dévolues les affaires maritimes dans leur ensemble.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in dark ink, reading 'Ségolène Royal', written in a cursive style. The signature is underlined with a single horizontal line.

Ségolène ROYAL